

Printemps 2021

Parole de Cochons d'Inde



Un bien joli parc d'intérieur
Source : Pinterest



chez Sonja et Walther

CRACI

Club Romand des Amis des Cochons
d'Inde



IGM | Interessengemeinschaft
Meerschweinchen

Membre de Petits Animaux Suisse

Adresses du comité

Présidente, gestion des membres

Anne-Laure **Nicoulaz** / Ch. du Tatrel 21 / 1617 Tatroz
078/689.01.01
craci@bluewin.ch

Vice-présidente et responsable du refuge de Froideville ☺

Tatiana **Cherpillod** / ch. de la Carrière 9 / 1055 Froideville
079/731.21.13
tlavanchy62@gmail.com

Trésorière et responsable du refuge de Neuchâtel

Magali **Philippin** / Rue Basse 4 / 2013 Colombier
079/291.82.24
magali_philippin@icloud.com

Secrétaire

Christelle **Frei** / Sous le Mont / 1116 Cottens
078/616.01.76
pou_poule@hotmail.com

Adjointe au comité et responsable du refuge de Genève

Anne Marie **Burgy** / Rte de Frontenex 60B / 1207 Genève
079/244.46.42
anne.burgy@yahoo.fr

Adjointe au comité et responsable des animations

Nathalie **Sallin** / Rte de la Menthue 5 / 1406 Cronay
079/583.07.26
nathaliesallin@bluewin.ch

CCP 17-303795-9
IBAN : CH54 0900 0000 1730 3795 9



Katia Notz

Communicatrice animale
Naturopathie animale
Coach Tellington-TTouche



Mail : naturocom.animal@gmail.com
Téléphone : +41 78 625 21 37

Horaires:
Du lundi au vendredi : 9h00 à 18h00
Samedi : 9h00 à 12h00

naturocom-animal.com

Le petit mot de la présidente

Chers Membres,

Bon, les journaux se suivent mais la période covid se poursuit. Alors nous espérons que vos petits protégés vous aident à garder le moral à la maison !

Vous pouvez passer plus de temps avec eux, à les observer, à les soigner, à aller leur cueillir un peu de dent de lion fraîche ou quelques branches de noisetier sur lesquelles les bourgeons commencent à pousser, miam ☺

N'oubliez pas d'attendre au moins fin mai avant leur première sortie afin d'éviter un coup de froid.

Prenez soin de vous tous et toutes

Anne-Laure



Calendrier

Nous vous remercions de bien vouloir réserver ces dates dans votre agenda. Vous retrouvez aussi le calendrier sur notre site : www.craci.org avec, dès que possible, plus d'informations sur les lieux de réunion.

Expositions

Tischschau le 23 mai 2021 à 8632 Tann (à confirmer)

Exposition de 3 jours les 7-9 janvier 2022 à Volketswil

Prochaines expos:

Infos en allemand sur www.kleintiere-schweiz.ch

IGM (Petits Animaux Suisse):

<http://www.kleintiere-schweiz.ch/index.cfm?Nav=908>

www.craci.org

CCP 17-303795-9
IBAN : CH54 0900 0000 1730 3795 9

Nouvelles des Refuges

Par Tatiana

Cela faisait bien longtemps que cela n'était plus arrivé : nos refuges sont totalement vides en ce début avril !

De ce fait, nous ne pouvons pas répondre favorablement aux diverses demandes d'adoption. Mais tant mieux pour les chons et cela me fait un petit peu de vacances ☺

J'en profite pour faire un petit peu de publicité pour une Association amie qui vient de se créer et que je soutiens :

SOURI'SOS

Association Suisse pour le sauvetage et informations sur les souris domestiques (et mini rongeurs)

<http://sourisos.simplesite.com>

**Avec vous
pour son départ**

Funeradog
Pompes funèbres pour animaux

Nous sommes là pour vous soutenir et vous accompagner
afin de vous consacrer à votre deuil.

www.funeradog.ch
Tél: 021 8000 833 7j/7 - 24h/24

Assemblée générale

vendredi 12 février 2021

En cette période de pandémie, les Assemblées Générales en présentiel ne sont pas autorisées et nous avons donc réalisé l'Assemblée en mini-comité (Tatiana, Nathalie, Magali et Anne-Laure sur place à Froideville et Anne Marie et Christelle par vidéo).

Merci aux 44 personnes qui ont répondu via les carte-réponse !!
(+2 hors délai)

Votes par correspondance : Stéphanie Berner, Carole Balmat-Genoud, Barbara Grosclaude, Magali Ardovino Jego, Denise Bamert , Catherine Bassal, Cynthia Baudat Marie Anne Berthoud et Muriset Florian, Fabienne Bezençon, Catherine Boss , Jenifer Delafontaine, Sylvie Duchene, Marie-Laurence Dupuy, Kayia Fell, Catherine Franel, Mary Luce Freiss, Eva Fresey, Isabelle Giannardi, Rebecca Glardon, Sandrine Goedecke, Fleurianne Gubler, Marie-Christine Jolly-Cosimetti, Barbara Kiepe, Sonja et Walter Klee, Laeticia Lavanchy, Nathalie Mabillard, Béatrice Mack-Hartmann, Babette Marchon, Elisabeth Mariller, Catherine Misteli, Sarah Monnard, Pascale Monthoux, Katia Notz, Valérie Overney, Marika Paschoud, Lucie Ravera, Johnny Reymond, Françoise Schelling, Silvie Schmid, Raphaël Schuwey, Pascale Siegrist, Aurélie Tille, Talinn Vadi, Claire-Marie Vallotton

Ordre du Jour

1. Election des scrutateurs
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2020
3. Mot de la présidente et de la vice-présidente
4. Présentation des activités du Club en 2020
5. Comptes 2020
6. Décharge du Comité pour 2020
7. Montant des cotisations et frais d'abandon/adoption 2022 (idem 2021)
8. Prévisions budgétaires du Club
9. Réélections en bloc
 - a) présidente et gestion des membres : A-L Nicoulaz
 - b) vice-présidente : Tatiana Cherpillod
 - c) secrétaire : Christelle Frei
 - d) trésorière : Magali Philippin

e) adjointes au Comité : Nathalie Sallin et Anne Marie Burgy

f) réviseur des comptes : Sylvie Duchêne

10. Activités 2021
11. Propositions du comité, informations concernant l'IGM
12. Propositions des membres et divers

Début de la séance à 19h15

1. Election des scrutateurs

Les bulletins de vote ont été comptés par A-L Nicoulaz et sont recomptés par Nathalie, il y en a 44 (sur 154 membres votants), soit 29% de nos membres qui ont voté.

2. Adoption du procès-verbal de l'AG 2020

PV accepté sans remarque par les 44 votants par correspondance (2 abstentions sur la question 1 (acceptation du PV - car PV 2020 pas trouvé mais il est systématiquement publié dans le journal).

3. Mot de la présidente et de la vice-présidente

Une année bien particulière, aucune sortie et aucune expo. 116 cdi recueillis, c'est un des plus bas chiffres depuis la création des refuges.

Toutefois en cette année 2020, deux éleveuses membres du CRACI se sont envolées bien trop jeunes pour cause de maladie. Nos pensées à leurs familles. Nous avons bien entendu accueilli certains de leurs animaux dans nos refuges.

Recueils de CDI pour 2020 :

Magali à Colombier : 13 cochons d'Inde. Abandon : 8 femelles, 4 mâle castré, 1 mâle entier, 0 bb. (10 adoptions, 2 transferts chez Tatiana, 1 décès)

Tatiana à Froideville : 92 cochons d'Inde. 43 femelles, 27 mâles entiers, 15 mâles castrés, 7 naissances, 4 décès

Anne Marie à Genève : 6 abandons et 5 adoptions

Anne-Laure à Tatroz : 5 abandons 3 mâles entiers et 2 femelles (5 adoptions, 0 décès, 0 naissance)

TOTAL pour 2020 : **116 CDI recueillis dont 7 naissances**

En ce qui concerne les membres :

175 membres au 31.12.2020 (dont 15 membres d'Honneur/ 6 membres du Comité/1 Sponsor et 6 membres avec cotisation offerte contre leur aide = 147 cotisants).

Le club fait un geste envers les membres du comité pour les remercier de leur engagement.

Mot des refuges :

Tatiana : Nous avons eu un cdi et un lapin abandonnés en plein champ. En mars, recertification du vétérinaire cantonal Vaudois pour le refuge de Froideville. 30 cdi provenant de Mme Fernandez ont été recueillis en avril. Tatiana a dû faire une liste d'attente pour les adoptions, c'était une première. Décès d'une autre éleveuse, Mme Triebold en automne, 6 mâles ont été recueillis.

Anne Marie : Année calme. De supers adoptants. Les cdi sont peu restés chez moi, aussitôt arrivés, aussitôt adoptés.

Magali : Sur les 32, seulement la moitié venaient de la région. L'autre moitié venait de la région genevoise et vaudoise via des transferts. Peu de demandes d'adoption. Que 13 nouveaux cdi en début d'année puis à nouveau en automne. Pour la 1ère fois un cdi abandonné chez moi malheureusement plus mort que vif, il n'y avait plus rien à faire que le libérer immédiatement de ses souffrances. 300 cdi avaient été recueillis par la SPA pour un séquestre en Suisse Allemande, Magali a donc donné un coup de main à la SPA vers chez elle.

Anne-Laure : pas grand-chose à Tatroz cette année, peu de demandes dans sa région.

4. Présentation des activités du club en 2020

Activités réduites en raison du Covid-19. Pas de Passeport-Vacances cette année.

Discussion sur le cas du « Juraparc » qu'il faudra suivre absolument. Les conditions sont meilleures, les 2 cdi étaient serrés l'un contre l'autre, pas de foin visible ni d'abri mais il n'y avait au moins plus de frites ni de carottes pourries. Si quelqu'un y passe, refaire un contrôle.

Nous avons avancé sur le cours FSIP conjoint « lapins-cochons d'Inde ». Discussions avec la Colline aux Lapins pour collaborer avec eux. En attente aussi de trouver un vétérinaire pour donner les cours.

Un cours cochon d'Inde donné par A-L à l'école de comportementalistes chat et cat-sitter *Le Monde du Chat*.

5. Comptes 2020

L'année se termine avec un bénéfice de 3185.- francs. 2 gros dons de la Fondation I-Dee et de RestoZAnimaux. Grosse diminution des petits dons, les cotisations ont été moins arrondies et il y a eu moins d'adoptions. Nos frais de pension « EMS » sont une grosse partie de nos dépenses. Mais pas de souci financier particulier.

La vérificatrice des comptes, Mme Myriam Simond Gander, a procédé à la vérification des comptes le 8 janvier 2021 et propose la décharge du comité.

Anne-Laure remercie pour tout le travail effectué.

6. Décharge du Comité pour 2020

A l'unanimité par correspondance

7. Fixation du montant des cotisations et frais d'abandon/adoption 2022

Cotisation unique de 30.- depuis le 01.01.2015. Restera inchangée pour 2022.

Pour les frais d'adoption on reste à 40.- pour l'animal seul et 70.- pour le couple.

8. Prévisions budgétaires

Nous attendons des informations pour les éventuelles formations FSIP mais elles seront certainement sur 2022 à cause du COVID-19 (2000.- par refuge et par personne, donc 6000.- à 8000.- à prévoir + frais d'essence).

Si le covid-19 nous le permet, refaire une journée de Formation pour nos membres en novembre 2021 (si possible à Ste-Catherine).

9. Réélection en bloc par correspondance
 - a) présidente et gestion des membres : Anne-Laure Nicoulaz
 - b) vice-présidente : Tatiana Cherpillod
 - c) secrétaire : Christelle Fei
 - d) trésorière : Magali Philippin
 - e) adjointes au Comité : Nathalie Sallin et Anne-Marie Burgy
 - f) réviseur des comptes : Sylvie Duchêne

10. Activités 2021

Formation FSIP lapins-cochons d'Inde à créer.

Peut-être une nouvelle formation pour les membres en septembre-novembre en fonction de l'actualité COVID-19.

AL va redonner un cours pour les comportementalistes chat en mars.

11. Propositions du comité et informations IGM

AL se demande si nous ne devrions pas faire un refresh de notre site internet, toute proposition, correction ou demande d'ajout sont les bienvenus.

IGM : Toutes les expositions et formations IGM et des juges sont annulées pour l'instant. La réunion de l'Entente Européenne aussi.

12. Propositions des membres

Sandrine G. a proposé une visite des chiens polaires à l'Auberson ainsi que de son élevage à Ste-Croix.

Une boutique en ligne serait cool (pins, badges et autres peluches). Bcp de petits mots sur les cartes-retour, merci infiniment, cela nous fait chaud au cœur.

Clôture de la séance à 20h38

Ch. Frei

Nouveau règlement pour les bourses et expositions de lapins et cochons d'Inde

Vous trouverez sur le site de l'Office vétérinaire fédéral, la nouvelle *Fiche thématique Protection des animaux N° 18.2*

Elle mentionne de nouvelles directives concernant les bourses et expositions de lapins et cochons d'Inde, entre autres :

Interdiction de participation des lapins et cochons d'Inde présentant des caractéristiques de contraintes dues à la sélection

Il est interdit de présenter des animaux issus d'un élevage axé sur des buts d'élevage non admis ou qui ont été élevés de manière illicite. Un but d'élevage non admis se remarque au fait que l'individu souffre de restrictions des fonctions corporelles et/ou de la perception sensorielle ou présente des écarts par rapport au comportement typique de l'espèce (voir art. 25, al. 2, OPAn et annexes 1 et 2 de l'ordonnance de l'OSAV sur la protection des animaux dans le cadre de l'élevage, ci-après désignée par l'abréviation non-officielle OPAnE). L'élevage d'animaux susceptible de les priver de façon héréditaire de parties du corps ou d'organes ou d'entraîner des malformations qui leur causeraient des maux, des douleurs ou des dommages est interdit. L'élevage d'animaux présentant un comportement différent du comportement propre à l'espèce qui rendrait très difficile, voire impossible, la vie avec des congénères, est également interdit (voir art. 25, al. 3, OPAn). Des contraintes dues à la sélection peuvent apparaître chez les races et formes d'élevage suivantes.

Par conséquent, il est interdit d'exposer les individus présentant les caractéristiques mentionnées :

- Lapins Rex avec des vibrisses atrophiées ou frisées (voir ann. 2, ch. 4.3 OPAnE).
- Lapins bélier anglais dont les oreilles entravent les mouvements (voir ann. 2, ch. 6.3.1, OPAnE).
- Lapins brachycéphales de races naines, lapins nains de couleur, lapins hermelins et lapins béliers de petite taille qui présentent des signes de larmolement chronique ou des difficultés respiratoires (voir ann. 2, ch. 2.1.3, OPAnE).
- **Cochons d'Inde dont les vibrisses manquent ou sont malformées, tels les cochons d'Inde Rex, Skinny et Baldwin (voir ann. 2, ch. 4.3, OPAnE).**

- **Cochons d'Inde Satin, sauf si un examen vétérinaire récent, y c. une radiographie, atteste qu'il n'y a pas de défauts du cartilage ou de l'os ni de symptômes de douleur typiques de la maladie (voir annexe 2, ch. 1.1, OPAnE).**

Manipuler les lapins et les cochons d'Inde avec ménagement

Il est interdit d'aménager des enclos d'animaux à caresser avec contact direct entre les visiteurs et les lapins et cochons d'Inde (voir art. 24, al. f, OPAn). Les manipulations des animaux doivent être limitées au strict minimum. Les lapins et les cochons d'Inde ne doivent pas être sortis des enclos, sauf pour leur évaluation et la formation pour des experts (juges) ou des éleveurs actifs.

Équipement des enclos

- Couverture / endroit pour se retirer : les enclos doivent être couverts sur le haut et fermés sur trois côtés. Un endroit pour se retirer équipé d'une protection visuelle doit être aménagé du côté orienté vers le public. Idéalement, l'enclos sera recouvert d'un matériau opaque sur toute sa hauteur et sur un tiers de sa longueur. Les branches de sapin peuvent servir de couverture si elles sont suffisamment serrées. Les cochons d'Inde doivent disposer d'un endroit où se retirer sous forme d'un refuge, p.ex. sous forme d'un tas de foin. En outre, les cochons d'Inde doivent si possible être exposés à deux ou en groupe avec des animaux familiers et compatibles. Lorsque plusieurs animaux sont hébergés dans le même enclos, ils doivent tous pouvoir utiliser en même temps l'endroit où se retirer. Si nécessaire, il convient d'aménager plusieurs endroits où se retirer.
- Le sol de l'enclos doit être pourvu de litière appropriée, de préférence des copeaux de bois et de la paille.
- Tous les animaux doivent en permanence avoir accès à de l'eau et à du fourrage grossier, à savoir du foin.
- Les lapins et les cochons d'Inde doivent en tout temps disposer de matériau à ronger approprié pour s'occuper, idéalement du bois tendre et des branches naturelles.
- Les enclos de présentation, doivent en plus être dotés de zones surélevées et d'une zone de retrait. Au moins deux côtés de l'enclos doivent être recouverts d'un matériau opaque. Dimensions des enclos lors des expositions Les enclos doivent être suffisamment grands pour accueillir l'équipement requis et permettre aux

animaux de l'utiliser de manière conforme à l'espèce. Les enclos d'exposition doivent présenter au moins les dimensions suivantes :

Lapins :

- 60 x 60 cm, ou 3600 cm² pour 1-2 lapins jusqu'à 5,5 kg ; hauteur 45 cm
- 70 x 70 cm, ou 4900 cm² pour 1-2 lapins de plus de 5,5 kg ; hauteur 60 cm

Cochons d'Inde :

- **60 x 60 cm**, ou 3600 cm² pour 1-2 cochons d'Inde ; hauteur 45 cm

Il est permis de détenir les animaux individuellement en raison des conditions d'exposition (petits enclos, impossibilité d'éviter un congénère) afin d'éviter ou de prévenir les conflits et/ou les problèmes de protection des animaux. Exigences applicables pour les bourses et marchés avec des lapins et des cochons d'Inde : Hébergement des animaux Lors des bourses et des marchés, les lapins et les cochons d'Inde peuvent rester dans les conteneurs de transport, pour autant que leur séjour à la manifestation n'excède pas quatre heures et que les conteneurs répondent aux exigences légales (voir art. 167 OPAn).

Les animaux doivent notamment pouvoir se tenir debout et se reposer en position physiologique normale. De l'eau et du fourrage grossier doivent être à disposition dans le conteneur. Le conteneur doit être équipé d'une protection visuelle.

Durant la manifestation, les conteneurs ne doivent pas être posés à même le sol.

Lors de séjours de plus de quatre heures dans des bourses et marchés, les animaux doivent être hébergés dans des enclos répondant aux exigences applicables aux enclos d'exposition (voir plus haut).

Article complet sur le site de l'OSAV :
<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home.html>



Un cochon d'Inde Rex avec des vibrisses (moustaches) frisées comme celui-ci ne pourra plus être exposé car ce type de moustache semble moins/pas fonctionnel pour la perception de l'environnement.



Les cochons d'Inde qui possèdent le gène Satin ont un poil très brillant. Malheureusement ce gène s'associe souvent à un syndrome de multi déficience pouvant toucher les dents, les os, les reins. Seuls les animaux ayant eu un contrôle vétérinaire avec Rx prouvant leur bonne santé pourraient participer à une exposition. Il va sans dire que personne ne soumettra ces animaux au stress, au coût et au risque sanitaire de Rx répétés.

Vos KAVEE Cages

Gaëlle nous a transmis quelques photos de son nouvel aménagement, merci !

« L'article dédié aux cavy cages nous a séduits et nous avons offert à nos loulous d'amour un super espace lumineux et ouvert (70 x 140 cm) avec aménagement tout doux pour les papattes et surtout moins poussiéreux. Ollie et Frimousse ont tout de suite adopté leur nouvel environnement et nous apprécions tous d'avoir plus d'interactions avec eux. Gaëlle »

